Evolution de l'agriculture

dans six cantons du Morvan entre 1988 et 2000

Par Serge Bernard

Même si la démarche peut paraître tardive, il est tout naturel que « Vents du Morvan », émanation d'un groupement d'associations culturelles, mais aussi économiques (le GLACEM) se fasse l'écho de la réalité morvandelle.

Le choix a été fait de saisir certains aspects de l'agriculture de six cantons. Ceux de Château-Chinon, Montsauche, Lormes pour la Nièvre, serviront de témoins alors que Saulieu, Saint-Léger-sous-Beuvray et Quarré-les-Tombes, représenteront respectivement la Côte-d'Or, le Saône-et-Loire et l'Yonne...

Cette étude ne se présente pas comme exhaustive (des territoires ne sont pas cités), et toutes les données statistiques n'ont pas été retenues. Le choix a été fait de ne garder que les plus significatives à nos yeux. Il s'agit donc ici d'une information qui appelle sans doute des débats. Nous avons bien conscience de ses limites. Nous nous contenterons donc de n'en faire que des commentaires plutôt que des analyses et nous nous garderons bien de généraliser.

Cantons	Château-Chinon				Lormes				Montsauche				Saulieu				Saint-Léger				Quarré-les-Tombes			
	Exploitations		Superficies		Exploitations		Superficies		Exploitations		Superficies		Exploitations		Superficies		Exploitations		Superficies		Exploitations		Superficies	
Evolution de 1988 à 2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000
Blé tendre	105	40	224	112	135	61	466	390	123	16	132	34	120	64	366	420	128	57	292	170	84	46	189	221
Orge et escourgeon	88	20	178	63	131	48	416	243	66	27	122	72	140	69	529	309	88	34	154	79	74	38	203	154
Maïs, grain et semence	2	1	5	4	7	1	67	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	1	0	8	0	0	0	0
Total céréales	183	114	1026	873	185	98	1505	1084	220	128	1139	930	215	131	1945	1635	169	110	1021	855	127	75	942	818
Prairies temporaires	156	119	1083	2779	165	90	938	2042	171	113	1500	1416	111	78	834	980	130	106	1121	3075	61	15	948	337
Fourrage	160	121	1189	2911	179	95	1180	2162	186	113	1611	1519	153	85	1288	1203	140	106	1322	3270	82	34	1315	468
Superficie toujours en herbe	309	208	12405	11268	267	179	9869	7734	290	187	7479	7831	265	182	9670	8925	217	160	9779	7320	170	125	6097	6950
Pommes de terre	8	0	2	0	0	2	0	0	9	0	4	0	11	2	2	1	87	1	16	0	3	1	4	1
Superficie agricole utilisée	315	209	14692	15090	273	186	12675	11187	296	192	10295	10405	276	184	13068	12083	217	165	12150	11470	175	126	8409	8345
Terres labourables	205	138	2251	3814	204	114	2779	3441	235	143	2763	2515	227	134	3376	3150	182	118	2363	4141	135	76	2297	1393

Activités - productions

Les données chiffrées sont issues du service de la **statistique du ministère de l'Agriculture et de la Forêt**, diffusées après le recensement de l'an 2000, dans les départements.

Pour les cultures, les six cantons ont des aspects communs avec la **quasi-absence d'oléagineux** sauf à Quarré-les-Tombes avec 26 ha, et Château-Chinon avec 30 ha (0,78% des terres labourables). Saulieu avec 161 ha de colza fait exception.

La culture de la **pomme de terre** a disparu pratiquement dans quatre cantons sur six, dont celui de Saint-Léger où elle intéressait pourtant 87 exploitations en 1988. En 2000, elle réunissait seulement 2ha sur les six territoires considérés.

Autre abandon quasi inéluctable, celui de la production du **maïs grain et semence**. Cette production ne concernait plus que 4 ha dans le canton de Château-Chinon où elle était déjà en retrait de 20% par rapport à 1988 (sur 0,1% des terres labourables seulement).

Le blé tendre voit son aire de culture en déclin sauf sur Saulieu (+ 14,75%) et Quarré-les-Tombes

(+ 16%). Une analyse plus pointue reste à faire pour en expliquer les raisons.

La culture des **céréales** connaît un recul général entre 1988 et 2000 avec une baisse des surfaces :

moins 15% Château-Chinon
moins 27,9% Lormes
moins 18% Montsauche
moins 16% Saulieu
moins 16% Saint-Léger
moins 13,16% Quarré-les-Tombes

Un nombre important d'exploitations en ont abandonné la pratique : c'est le cas de près d'une sur deux à Lormes.

Les terres labourables présentent, selon les terroirs, des situations contraires qui mériteraient d'être expliquées : progressions spectaculaires dans les cantons de Château-Chinon et Saint-Léger-sous-Beuvray avec des hausses respectives de 69 et 75% pendant que des baisses sont enregistrées dans les autres cantons de référence.

Quant à la superficie agricole utilisée, elle présente selon les cantons des variations à la baisse ou à la hausse assez peu significatives.

Moins 11,7% Lormes
Plus 2,70% Château-Chinon
Plus 1,06% Montsauche
Moins 7,5% Saulieu
Moins 5,59% Saint-Léger-sous-Beuvray
Moins 0,76% Quarré-les-Tombes

Cependant, on ne peut manquer de constater que la tendance à la baisse est la plus fréquente.

Les modes de faire-valoir

Dans chaque type d'exploitations, le nombre d'unités chute de façon importante de même que la superficie concernée par le faire-valoir direct. On voit qu'à l'inverse si le nombre de fermages diminue, l'étendue des terres mise en valeur par ce procédé augmente partout. Et on constate que l'agriculteur qui n'exploite plus ne vend pas ses terres mais les loue à des fermiers, eux aussi de moins en moins nombreux. La terre serait-elle inaccessible en tant qu'acquisition, ou est-ce un renoncement volontaire à la capitalisation du foncier ?

Quelques exemples pour illustrer ce propos. Si Château-Chinon perd 34% de ses propriétaires exploitants en 12 ans, les terres en faire-valoir direct sont paralèllement de 19% moins étendues. Par contre, 30,6% des fermiers ont disparu, mais ils cultivent un terroir plus étendu de 18,8%. La dimension des fermes a augmenté. Elles sont passées d'une moyenne de 34,7 ha à 59,46 ha.

Le canton de Saulieu perd 30% de ses exploitants directs, ce qui entraîne une diminution des terres en faire-valoir direct de 1474 ha soit une baisse de 28%. Si nous sommes là dans la cohérence, ce n'est pas le cas en ce qui concerne le fermage qui perd 33% des entreprises mais récupère 6,5% des surfaces.

La mise en regard des chiffres des exploitations de 1988 avec ceux de 2000 révèle un lourd constat au terme d'unités de production.

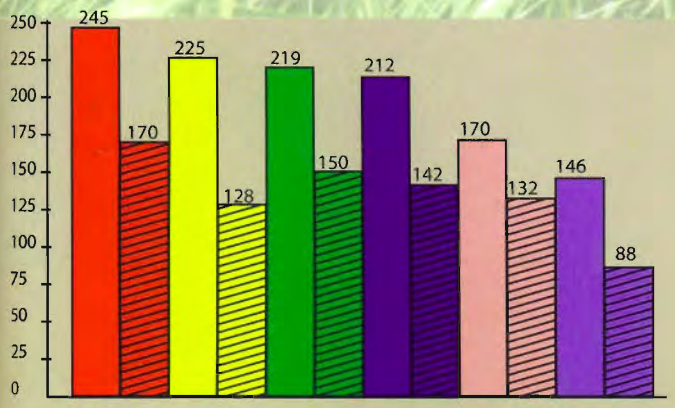

Evolution du nombre d'exploitations en fermage

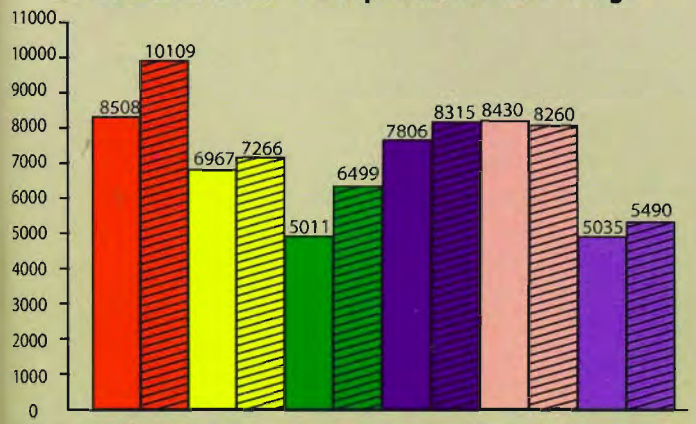

Evolution des terres en fermage (ha)

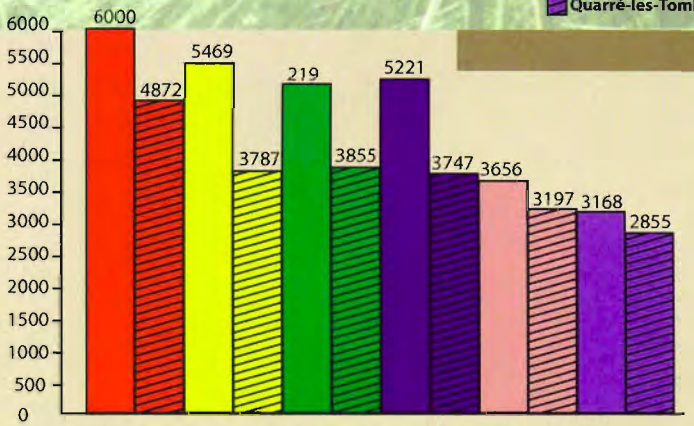

Evolution des terres en faire-valoir direct (ha)

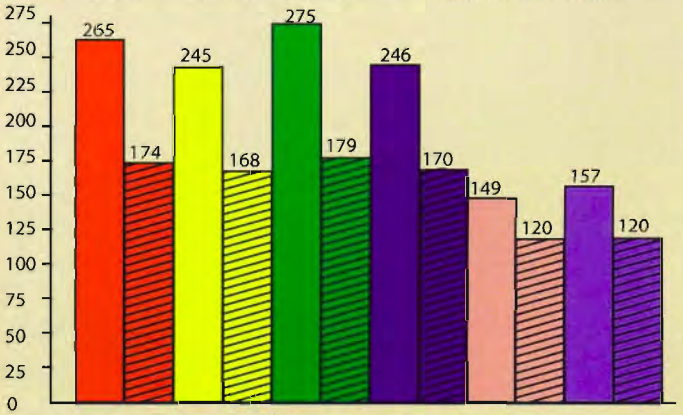

Evolution du nombre d'exploitations en faire-valoir direct

Château-Chinon 2000
Lormes 1988
Lormes 2000
Montsauche 1988
Montsauche 2000
Saulieu 1988
Saulieu 2000
Saint-Léger 1988
Saint-Léger 2000
Quarré-les-Tombes 1988
Quarré-les-Tombes 2000

		1988	2000	évolution
Château-Chinon	unités	534	355	-33%
	hectares	14 693	15 090	2,70%
Lormes	unités	489	315	-35,50%
	hectares	12 675	11 187	-11,73%
Montsauche	unités	516	338	-34,40%
	hectares	10 295	10 404	+1,50%
Saulieu	unités	461	315	-31,60%
	hectares	13 067	12 084	-0,75%
Saint-Léger-sous-Beuvray	unités	321	254	-20,80%
	hectares	12 151	11 470	-5,60%
Quarré-les-Tombes	unités	319	208	-34,70%
	hectares	8 410	8 345	-0,77%

Evolution du nombre et de la surface des exploitations entre 1988 et 2000

Lormes a perdu le plus grand nombre d'entreprises avec 35,5%. Ailleurs, toutes les terres n'ont pas été reprises sauf dans le canton de Montsauche où la superficie a augmenté.

Evolution de la taille des surfaces agricoles utilisées

Sans doute parce qu'on peut considérer qu'elles ont atteint un nombre plancher « incompressible », les exploitations de moins de 5 ha diminuent peu sauf dans le canton de Montsauche où elles passent de 34 à 19. On constate une augmentation de leur nombre à Lormes (+ 13%) et à Saint-Léger (+ 23%), sans que l'on puisse dire ici quelle réalité elles recouvrent. **L'effondrement** se fait au niveau des exploitations comprises entre 50 et 75 ha qui voient leur nombre divisé par deux, avec une exception sur Montsauche (-18% seulement). Cette particularité mériterait d'être comprise.

La « poussée » se fait dans la fourchette des surfaces de 100 à 125 ha, dont le nombre (sur les six cantons réunis) passe de 72 à 129, soit 73% en plus sur 12 années.

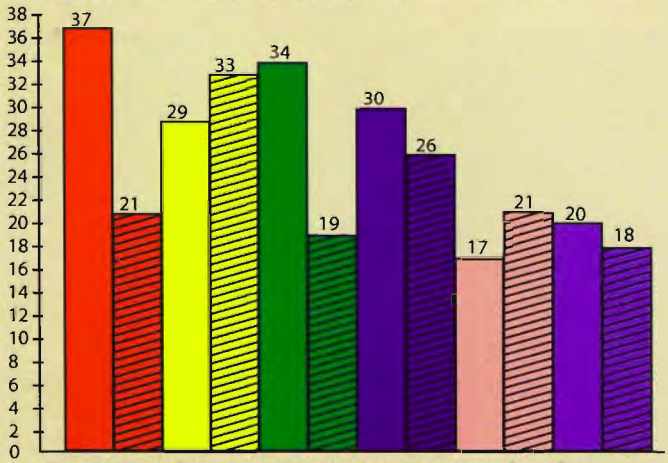

Evolution des exploitations de moins de 5 ha

Bien plus considérable est le changement intervenu dans la tranche des 150 à 200 ha dont le nombre est multiplié par 3 ! Les surfaces qu'elles couvrent « explosent » et sont, elles aussi, multipliées par 3 (3,13).

Le nombre total d'exploitations a chuté de 31,93% sur les six cantons. On peut se demander vers quel plancher on se dirige.

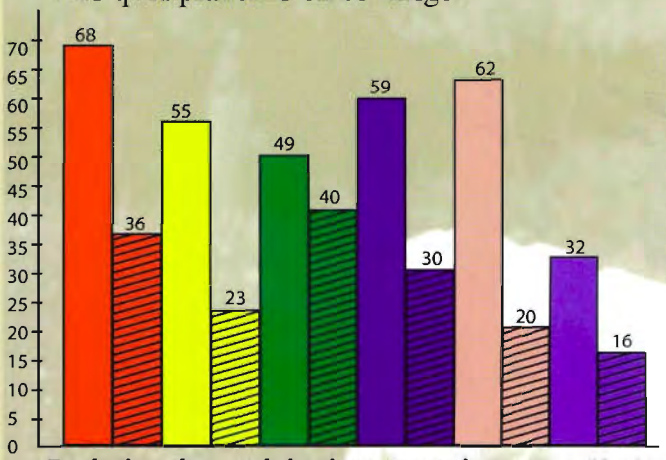

Evolution des exploitations comprises entre 50 et 75 ha

Les cheptels vifs

Précisons que les vaches allaitantes des troupeaux sont dénombrées en dehors de la catégorie "bovins". Partout, le nombre de **bovins** a augmenté, mais avec des croissances inégales. Le canton de Château-Chinon avec 184 exploitations « porte » 22 794 bovins en 2000 soit 124 têtes en moyenne.

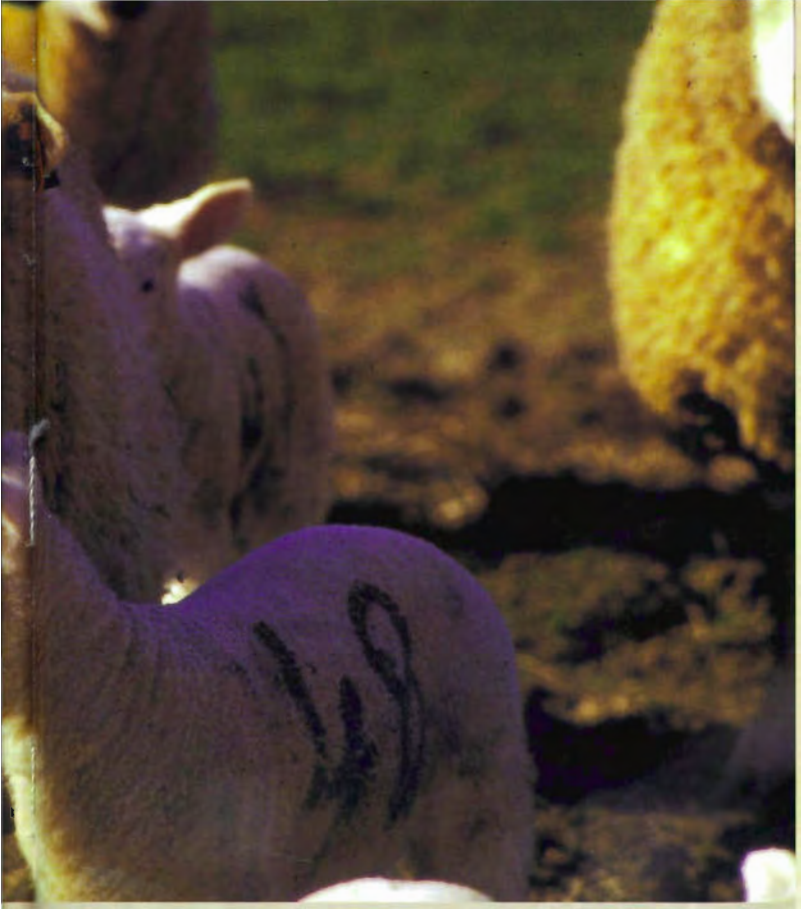

Cette moyenne était de 71,26 en 1988, soit une augmentation de 74%. On remarque que partout le nombre d'unités de bovins croît à l'inverse de celui des exploitations. Ainsi sur Quarré-les-Tombes, le cheptel augmente de 612 têtes (+6% seulement) mais le nombre des exploitations a baissé de 35%. La moyenne par exploitation passe ainsi de 67,46 en 1988 à 110,20 têtes en 2000.

Sur les six cantons, le cheptel bovin a augmenté de 11, 69%. On peut se demander quel sera le nombre plafond.

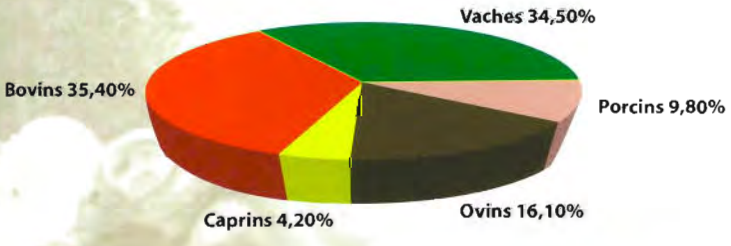

Répartition du cheptel vif en 1988

On peut se demander également si le **troupeau caprin** ne s'achemine pas vers une disparition programmée : de moins en moins d'exploitations sont concernées de 153 en 1988 à 70 en 2000. Les élevages passent au total de 1404 à 1060 têtes soit une chute de près de 25%. Si le canton de Saint-Léger-sous-Beuvray a vu son troupeau augmenter, plus d'un éleveur sur deux a disparu. Du fait de ses contraintes diverses, ce type d'élevage, où la trésorerie connaît pourtant une rotation « rapide », n'est peut-être pas le mieux adapté à la région.

Quant au **mouton**, les chiffres qui le concernent semblent dire qu'il décourage l'éleveur du Morvan. Un nombre d'éleveurs est souvent divisé par un nombre supérieur à deux (à Montsauche, on passe de 77 à 26 producteurs). En douze ans, la production s'effondre passant de 30 314 têtes à 18 561.

L'élevage du **porc** ne motive plus lui non plus le Morvandiau. En gros, les chiffres sont divisés par deux pour la production. L'explication se trouve sans doute dans la fluctuation cyclique des cours. Le canton de Quarré-les-Tombes échappe à cette tendance : il a bien perdu la moitié de ses éleveurs, mais le nombre de têtes est passé de 119 à 1264.

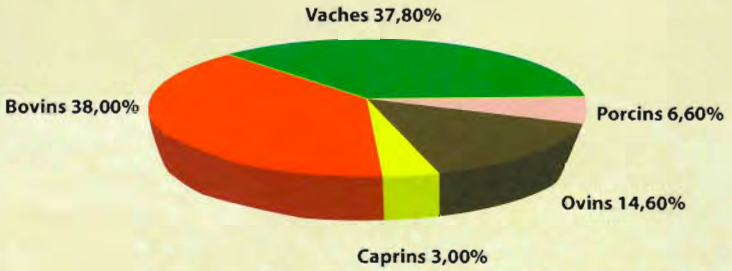

Répartition du cheptel vif en 2000

Les statistiques concernant les **tracteurs** font apparaître une baisse globale du nombre des engins, indice visible de l'équipement de l'exploitation. Mais cette « lisibilité » doit être corrigée par le nombre d'unités par exploitation, si l'on veut lui donner un sens.

	1988	2000
Château-Chinon	1,8	2,75
Lormes	1,81	2,15
Montsauche	1,85	2,5
Saulieu	1,8	2,18
Saint-Léger-sous-Beuvray	1,83	2,2
Quarré-les-Tombes	1,74	2,15

Moyenne du nombre des tracteurs par exploitation

Pour les six cantons, on remarque en 1988, une constante étonnante dans l'équipement. Pour 2000, on peut au contraire constater des différences qui recouvrent sans doute des situations variées. Les nombres ici ne sont que des premiers «marqueurs», il faudrait tenir compte de l'âge et de la puissance du matériel.

Avec les informations suivantes, seront pris en compte des paramètres « humains ». En traitant

Cantons	Château-Chinon		Lormes		Montsauche		Saulieu		Saint-Léger		Quarré-les-Tombes	
Evolution de 1988 à 2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000	1988	2000
Exploitants individuels	12715	11810	11229	9006	8907	7989	10956	8855	9685	7619	7587	6524
GAEC	1121	2646	1421	1604	1280	1882	1148	1957	1342	1327	669	1019

Statuts des exploitations

du **statut**, on voit que l'exploitation en GAEC ne fait pas recette et la fluctuation de leur nombre n'est pas significative. On manque d'éléments pour comprendre tantôt la hausse (Château-Chinon) tantôt la baisse (Saint-Léger) de la valeur absolue sur la période 1988-2000. Pourtant, les surfaces agricoles exploitées de cette manière ont augmenté partout (+ 49,19% sur l'ensemble), atteignant 10 435 ha au total.

Les surfaces travaillées en exploitations individuelles reculent partout et sont passées de 61 079 ha à 51 803 ha.

Autre indice d'une approche de la situation, la **population agricole familiale** : 4 795 personnes en 1988, 3 147 en 2000. Les cantons ont perdu 34,36% au total. La chute globale de ces effectifs doit être observée au vu des tranches de générations. Le problème du renouvellement est posé et on sait qu'il est une préoccupation majeure des agriculteurs. Ce souci concerne également l'occupation de

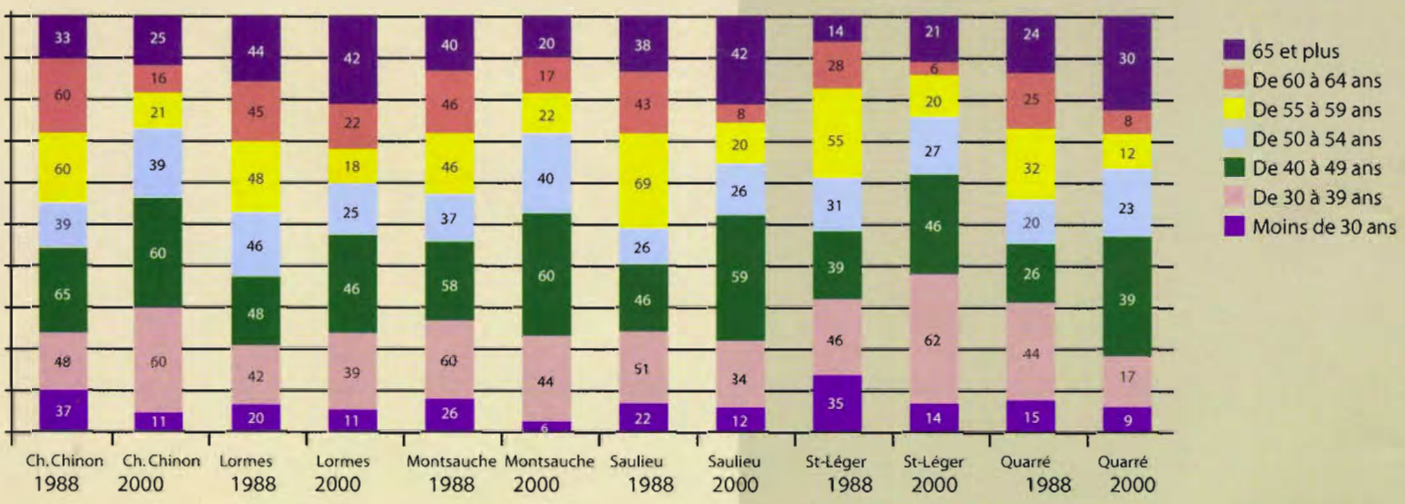

Evolution des tranche d'âge de la population agricole

l'espace et la présence, voire la survie, de tous les services. Deux cantons - Château-Chinon et Saint-Léger-sous-Beuvray - voient augmenter le nombre de leurs exploitants dans la tranche des 30-39 ans (entre 1988 et 2000). On peut parler de stabilité globale ou d'évolution non significative dans les tranches 40-49 et 50-54, mais comment ne pas se poser de questions devant la chute du nombre des moins de 30 ans, chute de 26 à 6 à Montsauche, de 22 à 12 à Saulieu, de 37 à 11 à Château-Chinon et de 15 à 9 à Quarré-les-Tombes. On voit bien là que tout le tissu social est menacé et risque de se dissoudre. Dans les tranches d'âges supérieurs à 55 ans, les effectifs diminuent logiquement. Il faut cependant signaler une hausse étonnante du nombre des plus de 65 ans à Saulieu (de 38 à 42), à Saint-Léger (de 14 à 21) et à Quarré-les-Tombes (de 24 à 30) qui poursuivent leur activité.

▲ *Foire aux bestiaux dans le Morvan*

Une notion plus floue d'évaluation est celle de l'UTA, c'est-à-dire **l'unité de travail annuel**, quantité de travail d'une personne à temps plein sur l'exploitation. On voit cet indice, sans doute assez subjectivement mesuré selon les personnes, chuter dans des proportions importantes. Il ne traduit pas seulement le temps passé aux travaux agricoles, ni tout le temps de présence sur l'exploitation, mais peut comprendre aussi la comptabilité. Ces données chiffrées significatives laissent cependant supposer un allègement des contraintes dont on ne peut douter qu'elles soient bénéfiques aux exploitants.

Pour terminer ce propos, il faut signaler l'apparition de ***l'agriculture biologique*** *inexistante en 1988 : 20 exploitations en revendiquent l'activité en 2000 sur les six cantons. Elle constitue une approche nouvelle de la production.*

Encore une fois, nous avons bien conscience que de nombreux éléments manquent à cette présentation. Comme on a pu le voir, l'activité agricole n'est pas figée dans son évolution et on voit se dégager des lignes de force. Des cultures et des élevages perdent de l'importance. La dépopulation se confirme. Le nombre d'actifs âgés persiste, mais l'activité semble de moins en moins contraignante en terme de temps passé.

L'important n'est-il pas de constater que la spécialisation s'oriente vers une «mono-activité », celle de l'élevage bovin ? On peut se demander si cette tendance affirmée peut être sans conséquence sur la place du Morvan dans le concert des régions et, bien sûr, celui de l'Europe élargie. Sur le long terme, interrogeons-nous aussi sur les risques qui concernent la conservation des sols.

◀ *Bocage morvandiau*